

EXPRESSION DE L'IMPLICATION ÉMOTIVE ET ARGUMENTATION Le cas des lettres des poilus

STEFANO VICARI
UNIVERSITÀ DI GENOVA

Abstract – This paper deals with the expression of emotions in First World War soldiers' letters. It aims to analyse the discursive construction of the argumentative dimension through which soldiers' letters come to diverge from official discourse, particularly that of the press. The first part of the essay looks at the soldiers' image emerging from the "champ discursive" (Maingueneau, Charaudeau 2002) constructed by the press through the publication of soldiers' letters during the Great War. The second part of the essay examines a number of discursive forms allowing soldiers to express their emotions in order to list the enunciative categories used by soldiers and make some methodological considerations on the study of emotions in discourse. In this context, the massive expression of soldiers' emotions seems to respond to a larger argumentative strategy, thanks to which the authors try to reveal their perspective on the events of war and their experience of the trenches, as well as to distance themselves from their present situation. Finally, this essay attempts to analyse the relationship between the linguistic expression of emotions and the discursive dynamics appearing in the letters.

Keywords: First World War; soldier's letters; argumentation; discourse analysis; emotion in discourse.

1. Introduction

Dans cette contribution je me pencherai sur l'analyse de l'expression de l'implication émotive dans les lettres des soldats de la Première Guerre Mondiale, afin de montrer comment la construction en discours d'une dimension argumentative permettait aux soldats de se détacher de la presse et des discours officiels, ressentis comme de plus en plus ambigus au fil des années de guerre.

Dans la première partie je ferai quelques remarques sur la situation de la presse pendant la Grande Guerre¹ dans le but de décrire les images des poilus circulant dans le champ discursif (Maingueneau, Charaudeau 2002) où les lettres des poilus s'inscrivent.

Cela permettra de présenter par la suite l'hypothèse que je me propose de vérifier avec les analyses, à savoir que l'expression des émotions dans les lettres des soldats constitue un moyen pour les scripteurs de reconfigurer l'image d'eux-mêmes que le discours de la presse diffuse auprès de la société civile, c'est-à-dire leur éthos préalable (Amossy 2010 [2000]). L'inscription des émotions en discours permettrait ainsi la construction d'une visée argumentative caractérisant de manière plus ou moins nette les productions écrites des soldats au front. Avant de présenter les analyses à partir des catégories d'émotions énoncées, montrées et énonciatives, je rappellerai le rôle que les chercheurs attribuent aux émotions dans le discours argumentatif et apporterai quelques précisions méthodologiques.

¹ Désormais GG.

2. Remarques sur le champ discursif: de quelques représentations des poilus dans la presse pendant la Grande Guerre

2.1. Presse et censure pendant la guerre

Les historiens qui se sont penchés sur l'état de la presse pendant la GG (Dalbin 2007; Forcade 2005) sont d'accord pour reconnaître le poids de la censure militaire comme l'élément commun à tous les journaux circulant en temps de guerre. Or, s'il est vrai que, comme le soutient Dovifat, "La presse crée, façonne, reflète et dirige l'opinion publique" (1976, p. 147 cité et traduit par Dalbin 2007, p. 59) alors, en situation de conflit, les journaux deviennent un véritable instrument de cohésion nationale et se font volontiers l'écho du pouvoir pour en devenir les organes officieux (Dalbin 2007), et cela de manière plus ou moins explicite. C'est ainsi qu'on peut lire sur la première page du quotidien régional *L'Est républicain*, au lendemain de la publication des premières directives gouvernementales concernant la censure (le 2 août 1914):

L'état de siège étant proclamé, l'autorité militaire interdit à la presse la publication de toute information ou renseignement militaire en dehors de ceux qui nous sont communiqués par l'autorité militaire. Nous acceptons de grand cœur et sans restriction cette obligation patriotique. (05/08/1914)

Du point de vue juridique, deux lois caractérisent l'état de la censure en France au moment où la GG éclate en France. La loi du 9 août 1849 sur l'état de siège (article 9), qui établit que l'autorité militaire a des attributions en matière judiciaire et de police (interdiction des réunions et des publications pouvant troubler l'ordre public), et la loi du 5 août 1914,² qui interdit les indiscretions de presse en temps de guerre et établit l'interdiction d'un bon nombre d'informations militaires (conduite des opérations, pertes) et diplomatiques (buts de guerre, négociations avec les neutres pour les rallier, critiques des régimes des alliés).

L'on comprend aisément que le Gouvernement se pose le problème de ne pas mettre en alerte les civils, de ne pas les inquiéter avec des récits trop brutaux sur les événements de guerre et que les journaux acceptent a priori la censure afin d'éviter tout risque de sanctions et/ou de fermeture.

C'est surtout la presse d'opinion qui est ciblée par la censure gouvernementale, alors que la presse d'information jouit d'une certaine liberté. Toutefois, il est vrai que les combattants-journalistes n'étaient pas autorisés à tout décrire ou mieux, il était par exemple possible de décrire certaines horreurs seulement là où ces descriptions répondaient à des buts précis: "L'horreur ne fut officiellement montrée que lorsqu'elle servait des buts stratégiques ou politiques précis, à l'instar des crimes et atrocités commis par les Allemands lors de l'invasion de l'été 1914, objets d'une propagande alliée ciblée et systématique" (Forcade 2005, p. 51).

Or, en dépit de l'établissement de la censure militaire, de la réduction de l'approvisionnement en pâte à papier et du manque de rédacteurs qui, à cause de la mobilisation, sont partis à la guerre, les journaux ont connu leur apogée. De nombreux titres (*Petit journal*, *Le Petit Parisien*, *Le Matin* et *Le Journal*) ont dépassé le million d'exemplaires (Charron 2005) et, en 1916, *Le Petit Parisien* vendait plus de trois millions d'exemplaires chaque jour. De nouveaux journaux voient le jour, tels que *Le Canard*

² Les textes des deux lois sont disponibles à l'adresse suivante: <http://www.legifrance.gouv.fr/>.

enchaîné de Maurice Maréchal, *Le Crapouillot* (1915-1966) de Jean Galtier-Boissière, *Le Mot* de Paul Iribe et de Jean Cocteau, et *La Baïonnette* (1915-1920). Ainsi les journaux deviennent-ils un produit de consommation courante et ne sont plus réservés à une élite culturelle.

Cela dit, presque tous les journaux ont dû réduire le nombre de pages publiées (de 7-8 à 4). Cette situation ne changera qu'après la Seconde Guerre Mondiale, lorsque la perte de crédibilité des journaux, qui avaient accepté la censure et avaient relayé le discours de la propagande, entraîne un recul important du nombre d'exemplaires vendus quotidiennement (*Petit Parisien*, de 1 million à 451.000 exemplaires entre 1940 à 1944 et *Paris Soir*, de 1.150.000 à 286.000 exemplaires).

2.2. Presse et discours de la propagande: de quelques représentations des poilus

Presse civile et officielle semblent donc se rallier au discours dominant tenu par le gouvernement et l'autorité militaire et contribuent par là non seulement à diffuser le discours de la propagande, mais aussi au *bourrage de crâne* (Cazals, Rousseau 2001) de moins en moins supporté par les combattants au fur et à mesure que le conflit se prolonge dans le temps.

Relais du discours officiel, les journaux constituent également l'un des moyens les plus directs pour la transmission d'informations entre l'arrière et le front, ce qui explique d'ailleurs le succès dont ils jouissent auprès de la population. Ils se font par là "porteurs d'une connivence ambiguë entre l'avant et l'arrière, entre les combattants et les civils" (Roynette 2010, p. 17).

Il paraît en effet (Forcade 2005; Roynette 2010) que tous les journaux ont contribué à ce bourrage d'une manière ou d'une autre, qu'il s'agisse de quotidiens nationalistes comme *L'Echo de Paris* ou de quotidiens socialistes, comme *L'Humanité*, mais aussi *Le Temps*, *Le Matin* et *Le Figaro* ou, finalement de journaux officiels, émanant directement du Gouvernement,³ comme c'est le cas du *Bulletin des armées de la République*, dont le premier numéro a été publié le 15 août 1914.

Dès la première page du premier numéro, la lettre du Premier Ministre et la réponse du Président du Conseil annoncent les intentions avec lesquelles le journal est publié. C'est bien donc, au niveau énonciatif, un énonciateur autoritaire, légitime et institutionnel qui prend la parole afin d'apporter

un puissant réconfort à tous: officiers et soldats [...] [afin] qu'ils puissent constamment mesurer l'importance de leurs efforts individuels dans l'effort national et que cette pensée crée parmi eux une généreuse mobilisation; je veux que, par lui, ils apprennent de quels soins la Nation entoure les parents, les femmes, les enfants qu'ils ont laissés derrière eux au foyer. Ils se consacreront ainsi avec plus d'abnégation encore, si c'est possible, à leur grande tâche, tâche glorieuse s'il en fut jamais, où le sacrifice doit avoir pour prix l'indépendance de la patrie et la grandeur de la France dans le triomphe du droit et de la liberté.

Dans ces quelques mots il est déjà possible de dégager des objectifs: rassurer les combattants sur leurs familles, louer les gestes des mobilisés, leur rendre honneur au nom de la tâche sublime de sauver leur patrie. Ces thématiques constituent d'ailleurs les piliers sur lesquels se construit le discours de la propagande pendant la GG: insistance sur les

³ Sur la première page du premier numéro du *Bulletin* "Le Gouvernement a décidé la création d'un Bulletin quotidien réservé à la zone des armées".

valeurs patriotiques et morales, appel au courage et à la valeur militaire des troupes françaises, perspective d'un retour rapide et glorieux ne sont que les exemples les plus répandus de ce genre de discours. Dans la lettre de réponse du Président du Conseil, qui fait écho à celle du Premier Ministre sous plusieurs aspects, l'on lit également:

Ah jeunes gens, – et vous, mes deux enfants, confondus dans la grande foule en armes – têtes blondes et brunes, retournez-vous vers le passé: vous y lirez dans l'histoire le rôle de la France émancipatrice et que la haine des barbares poursuit parce qu'elle incarne le droit éternel. Tournez-vous vers l'avenir; vous y verrez l'Europe affranchie de la plus abjecte tyrannie, la paix assurée, la résurrection du travail dans le bonheur et dans l'amour. Allez au combat! Le plus humble d'entre vous est utile à la Patrie.

Dans cette apostrophe aux jeunes combattants, au niveau énonciatif, l'on retrouve la présence d'un énonciateur autoritaire qui use de l'impératif mais aussi qui se mêle à la foule ("mes deux enfants") et qui crée par là un effet de proximité et de partage du même destin avec les combattants les plus humbles.

Les mêmes tons patriotiques sont gardés dans les rubriques successives, par les journalistes qui relatent les faits qui se passent au front:

La mobilisation française se poursuit avec un ordre, une régularité et une précision qui émerveillent. L'organisation de la formidable machine avait été prévue dans ses moindres détails par l'état-major général et le fonctionnement en était parfait.
Et quel entrain, quel courage joyeux, chez ces centaines de milliers de citoyens qui vont rejoindre leur poste, s'interdisant toute tristesse parce qu'ils vont combattre pour ce qu'ils ont de plus cher au monde: la France! ("Lundi 3 août", Résumé des événements depuis l'ordre de mobilisation, *Bulletin des armées de la République*, 1, le 14/08/1914, p. 2)

C'est ainsi que l'on présente les soldats français au lendemain de la mobilisation: des hommes courageux, virils, contents d'accomplir leur devoir loin de leurs familles, au front. L'on voit bien que les journalistes n'hésitent pas à leur attribuer même des états d'âme et des sentiments afin de véhiculer une vision idyllique de la mobilisation et de la vie au front, comme cela arrive également dans les journaux civils. À titre d'exemple, voici un extrait de l'introduction de la rubrique "L'esprit de l'armée", publié sur *L'Echo de Paris* le 18 août 1914 et où la rédaction a publié des extraits savamment choisis de quelques lettres:

Des lettres de ceux qui sont partis
Un certain nombre de lettres écrites par des soldats de l'active ou de la réserve nous sont communiquées qui montrent l'état d'esprit de nos troupiers. Elles sont simples, écrites à la hâte et avec bonne humeur. C'est toute l'âme de nos troupiers qu'elles dévoilent.

Dans cet extrait, on remarque la volonté de créer un effet de connivence et de proximité entre l'arrière et le front. Le journaliste cite dans la suite des séquences des lettres des combattants qui montrent leur bonne humeur et, plus en général, leur état d'âme joyeux. Ces quelques exemples montrent que les représentations des poilus circulant dans les journaux ne se limitent pas à être plutôt stéréotypées (exaltation du courage et de la virilité des combattants, esprit patriotique, etc.), mais aussi elles prétendent montrer l'état d'âme des soldats, leur attribuant des émotions. Bien que limitées et non exhaustives, ces quelques remarques montrent les enjeux d'un discours officiel qui se fait le relais du point de vue et des ressentis des soldats malgré eux-ci.

Il est donc légitime de se poser la question de savoir comment ce discours 'dominant' interagit avec les écrits intimes des soldats et, notamment, avec les

correspondances qui, à l'intérieur du champ discursif des écrits rédigés pendant et autour de la GG, occupent une position évidemment périphérique par rapport aux discours circulant dans la presse. En particulier, dans cette étude j'essaierai de montrer comment l'expression des émotions permet aux soldats de s'affranchir ou plutôt de confirmer ce genre de représentations. Autrement dit, est-ce qu'à travers l'expression des émotions les soldats inscrivent en discours leur positionnement face à ces discours 'légitimes' de la presse? De par l'inscription des émotions en discours argumentent-ils pro ou contre ces représentations d'eux-mêmes?

Afin de répondre à cette question, avant de passer au crible de l'analyse le corpus, il me semble nécessaire de voir quels liens existent entre émotions et argumentation.

3. Émotions et argumentation: un survol rapide sur l'état des lieux

Sentiments, états d'âme, émotions, sensations autant de termes employés et étudiés dans les études linguistiques, discursives et psychologiques et dont la délimitation n'est pas toujours claire et nette. La présence de remarques et précisions terminologiques dans toute étude linguistique et argumentative sur les émotions (Kerbrat-Orecchioni 2000; Micheli 2010 ; Plantin 2012) trahit en effet la difficulté d'aborder un objet d'étude si complexe et aux dimensions multiples (psychologiques, langagières, etc.). Loin de me proposer de traiter cette question dans le cadre de cette étude, je me limiterai à adopter la définition proposée par Cosnier (1994), selon qui les émotions seraient "les événements ou états du champ affectif qui se caractérisent par un ensemble d'«éprouvés» psychiques spécifiques accompagnés [...] de manifestations physiologiques et comportementales" (1994, p. 14) et j'utiliserai indifféremment les termes énoncés ci-dessus pour me référer aux phénomènes étudiés. Je proposerai plutôt un aperçu rapide sur les études traitant de l'expression de l'implication emotive en discours et en argumentation afin de proposer dans la suite mes hypothèses.

Comme les émotions relèveraient d'après Charaudeau (2000) d'une dimension représentationnelle, elles s'appuient sur des valeurs et des croyances largement partagées au sein d'une communauté. Tout comme d'autres représentations portant sur d'autres domaines de la vie sociale, elles témoigneraient donc d'une certaine vision du monde propre à un ensemble d'individus: c'est dans ce sens là que Plantin (1998, p. 27) peut parler de "stéréotypes émotionnels". Cette composante cognitive des émotions, liée aux objets et aux réalités susceptibles de les susciter, ferait donc en sorte qu'elles puissent être évaluées, argumentées, rejetées en discours, bref, qu'elles aient leur place dans la construction d'un discours argumentatif où l'objet argumenté peut porter soit sur les émotions elles-mêmes (Micheli 2010) soit s'appuyer sur elles dans d'autres buts.

C'est en effet dans la même lignée de recherches qu'Amossy (2010 [2000], 2008) montre que les émotions jouent un rôle important dans la construction discursive de l'éthos du locuteur qui, pour qu'il puisse faire adhérer un auditoire à ses thèses, doit être reconnu par celui-ci comme "un être avec qui il partage des façons de voir et sentir" (Amossy 2008, p. 119). La participation des émotions au caractère argumentatif du discours serait donc observable *via* leur lien avec les croyances propres à une société donnée et les caractéristiques énonciatives, syntaxiques, lexicales et sémantiques de leur inscription en discours. Il s'agirait donc de partir d'un faisceau d'indices discursifs permettant de rendre compte de la façon dont les émotions inscrites en discours fonctionnent à l'instar d'éléments pathémiques capables d'emporter l'adhésion de l'allocutaire pour le faire adhérer au point de vue de l'énonciateur.

4. Hypothèses, objectifs de l'étude et méthodologie

4.1. Hypothèses et objectifs

Je me propose donc d'observer comment les poilus expriment les émotions et les sentiments qu'ils éprouvent (ou, du moins, qu'ils affirment éprouver) face à des réalités qui, comme eux-mêmes l'affirment maintes fois le long de leurs lettres, sont complètement inédites:

- (1) Hier soir seulement, pour faire la relève sur les pentes sud de Douaumont, au cours de la traversée du bois de la Caillette, ou plutôt de ce qui le fut, le 10e bataillon a beaucoup souffert; qu'il me suffise de vous dire que le lieutenant Verron a été tué, le capitaine Missaut blessé de nouveau, etc., etc... [...] malgré tout mon courage, qui n'est pas amoindri, j'appréhende cette galopade à la mort. Il faut les vivre, ces minutes, pour en comprendre toute la tragique angoisse; tout sent le carnage: par ici, l'air est empesté d'une odeur de charnier. (Ninoret Maurice, sergent, à ses amis, le 04/05/1916, p. 225-226)
- (2) Comment vous l'expliquer, ce serait un livre à faire, mais tous ceux qui sont là au front le comprennent et le sentent bien. Vous verrez que pour Carnaval nous aurons presque fini. Vous serez chez vous, et j'espère bien manger un poulet avec vous. C'est entendu. (Anonyme, à ses parents, le 09/06/1918, p. 90)

Les scripteurs n'hésitent pas à souligner le caractère complètement nouveau et, par là, indicible de cette guerre qui se dessine entre les lignes comme un univers incommensurable avec la vie qu'ils menaient précédemment. C'est d'ailleurs ce que soutiennent aussi les historiens (Gibelli 2007 [1998]) qui considèrent que la Première Guerre Mondiale a représenté une véritable ligne de partage entre deux mondes, entre deux modes non seulement de combattre, mais surtout de concevoir la mort et toute une série de valeurs et notions communes et partagées (comme, par exemple, l'héroïsme, la patrie, la nation, etc.). Le long des années de guerre, ces mêmes valeurs semblent, en effet, se charger de nouvelles connotations, plutôt négatives, du moins auprès de ceux qui vivent le conflit en première ligne. Sans compter que, comme on vient de le constater, les discours officiels et de la presse s'emparent de la voix des poilus en prétendant interpréter et relayer leurs idées, pensées, jugements, voire leurs émotions, ce qui est très souvent mal supporté par les scripteurs du corpus:

- (3) Prenez donc vos dispositions en conséquence. Ne croyez pas ce que peuvent faire espérer les journaux. C'est une guerre qui sera la ruine de tous les pays. Elle peut durer plusieurs années. Je vous embrasse. (Bénard Henri, le 25/12/1914, p. 77)
- (4) Tu as du voir que ce n'est pas comme sur les journaux! (Marquand Albert, le 26/07/1915, p. 67)

Ces commentaires constituent des indices assez clairs de la nécessité ressentie par les soldats de prendre des distances vis-à-vis de certains discours dans lesquels ils ne se reconnaissent guère et, par conséquent, de se détacher de l'image relayée par la presse à l'arrière.

Comment donc permettre à leurs proches de partager leur même point de vue, voire leurs sentiments, face à ce qu'ils sont en train de vivre loin d'eux tout en se détachant d'une image d'eux-mêmes et de leurs ressentis largement relayée à l'arrière? Afin de répondre à cette question, j'avance l'hypothèse que dans ces lettres l'expression de l'implication émotive participe de l'entreprise argumentative de l'échange épistolaire des poilus en ce qu'elle permettrait aux scripteurs de créer une communion de sentiments et

d'émotions avec leur(s) destinataire(s), tout en installant en discours une vision critique de la guerre.

Dans ce genre de corpus, l'enjeu se situe alors bien évidemment au niveau de la reconfiguration des représentations circulant autour de leur expérience et de leur propre image auprès de la société civile. Il me semble donc nécessaire de recourir à la notion d'éthos et, notamment, à celle d'éthos préalable. En effet, comme le soutient Amossy, lorsqu'il s'agit de reconfigurer l'éthos préalable, "L'entreprise est par définition subversive dans la mesure où elle rejette les normes constituées et les valeurs en cours" (Amossy 2010 [2000], p. 79).

Or, étant donné le poids de la censure, le discours critique ne peut passer que par des allusions, des traces discursives plus ou moins explicites qui permettent de fournir une autre image de la guerre et par là des scripteurs et de leur état d'âme:

- (5) Tu me demandes ce que je pense de la guerre. Je ne puis rien te dire de plus que ce que je t'ai dit. Pour que cela aille vite, il faut que les Allemands soient hors de France et de Belgique (Marquand Albert, le 03/01/1915, p. 293)

Cette analyse me paraît donc intéressante en ce qu'elle montre la manière dont l'inscription des émotions en discours participe d'une entreprise argumentative dans un contexte tout particulier: d'un côté, le poids de la censure et de l'autocensure, qui joue un rôle très important au niveau aussi des traces repérables dans ce discours 'dominé' et "périphérique", de l'autre, la nécessité de la part des soldats de réduire une double distance, physique et symbolique, discursive (Vicari 2014), par l'expression de l'implication émotive. Tout en affirmant la difficulté, voire l'impossibilité, de faire partager, loin du front, leur situation, les scripteurs, comme j'essayerai de montrer, cherchent à installer en discours une communion de sentiments avec l'autre.

4.2. Méthodologie d'analyse et de présentation des données

Une fois qu'on a balisé quelques éléments du champ discursif ainsi que les enjeux dont l'expression des émotions pourrait être porteur dans ce genre de discours, il reste à développer les choix méthodologiques concernant les critères de constitution du corpus, le choix des observables et de présentation des données.

4.2.1. Les observables: des états psychologiques aux catégories discursives

Il est désormais un topos de la littérature du domaine de présenter, d'entrée des jeux, la question épineuse du choix des observables discursifs afin de rendre compte de l'orientation émotive d'un discours. Les émotions semblent en effet résider un peu partout dans le langage et le risque est alors de se perdre dans la profusion des indices pouvant témoigner de l'inscription en discours d'un état émotionnel.

C'est ainsi que de nombreux auteurs (Micheli 2010; Plantin 2011; Plantin, Doury, Traverso 2000) se sont penchés sur cette question à partir des études psychologiques en la matière (en particulier, Cosnier 1994) pour dégager des catégories discursives opératoires pour l'analyse linguistique. Pour les analyses qui suivent, j'adopterai les catégories suivantes:

- émotions énoncées: le locuteur énonce explicitement une émotion (ex. Je suis en colère);

- émotions montrées: le locuteur énonce un effet physiologique attribuable, par métaphore ou métonymie (Eggs 2008), à une émotion donnée (ex. Il est devenu complètement rouge);
- émotions énonciatives ou visées (“connotées” chez Kerbrat-Orecchioni 2000, “suscitées” chez Plantin 1998): les cas où le discours ne présente pas de contenus émotionnels explicites. Les locuteurs se limitent à conférer au discours ce qu’on peut appeler, à la suite de Plantin (1998), une “orientation émotive” particulière. Il me semble qu’il vaudrait mieux éviter l’emploi du terme *connoté*, déjà spécialisé en linguistique pour d’autres fins et qui ne me paraît pas transparent. Qui plus est, le terme “émotion énonciative” a le mérite, me semble-t-il, de mettre en évidence l’importance des catégories de l’énonciation pour l’analyse de ce type d’émotions.

Quant aux sujets qui éprouvent les émotions, je propose de distinguer deux catégories:

- émotions auto-attribuées: il me semble que cette étiquette convient davantage à la nature des phénomènes étudiés en ce qu’elle me paraît plus neutre que la dénomination “éprouvée”. L’analyste du discours n’est en effet pas en mesure de juger de la sincérité du locuteur (Charaudeau 2000) et cela ne rentrerait d’ailleurs pas dans ses tâches. Il devrait se limiter à observer comment les émotions enchaînent dans le discours et, dans mon cas, dans la construction de la dimension argumentative.
- émotions hétéro-attribuées: les émotions que les locuteurs attribuent à d’autres, qu’ils soient des tiers ou les destinataires.

4.2.2. Corpus et position de l’analyste

Le corpus est constitué d’à peu près 1500 lettres des poilus entre 1914 et 1918.⁴ C’est un corpus bien restreint si l’on pense à l’ensemble des lettres rédigées par les combattants pendant les années de guerre (on compte que chaque soldat mobilisé a envoyé une lettre par jour pendant les quatre années de guerre),⁵ cependant il nous permet de constituer un panorama assez hétérogène des identités de ces combattants: du soldat de 2^e classe au général, tous y sont représentés, bien que dans des proportions variables (les soldats appartenant aux classes subalternes de la hiérarchie militaire étant sensiblement plus nombreux).

Or, bien que non exhaustif, ce corpus me paraît du moins représentatif de la composition de l’armée française au front pendant la Grande Guerre où le plus grand nombre de soldats appartenaient aux classes subalternes.

Cela dit, tant le corpus choisi que l’objet *émotion* mettent l’analyste dans une position quelque peu délicate et l’obligent, à mon avis, à assumer sa subjectivité dans l’analyse. En effet, lorsqu’on lit ces lettres on a comme l’impression de ‘violier’ un espace intime, empreint d’émotivité.⁶ En outre, comme je l’ai dit plus haut, les émotions dépendent du moins en partie de l’univers de croyances et de valeurs circulant dans une communauté à une époque donnée, même si on peut considérer que les sociétés occidentales partagent le plus grand nombre d’émotions face aux mêmes situations, même dans une optique de diachronie stricte. Bien que le travail de l’analyste du discours doive

⁴ À la fin du document, avant la bibliographie, la liste complète et détaillée.

⁵ Voir Trévisan (2003).

⁶ C’est d’ailleurs la même sensation éprouvée, voire revendiquée, oserais-je dire, par de nombreux historiens spécialistes des lettres des combattants, tels que Gibelli (2007[1998]), Trévisan (2003), Vidal-Naquet (2009).

partir des indices repérables dans la matérialité discursive, l'objet *émotion* demande une part d'interprétation individuelle non négligeable, dépassant sans doute celle qui est consacrée lorsqu'il s'agit d'autres objets d'étude d'où il est plus aisé de prendre des distances. Si en effet certaines catégories citées plus haut posent moins de problèmes quant à leur identification et interprétation (ce sont les cas par exemple des émotions énoncées, montrées et auto- et hétéro-attribuées), pour la catégorie des émotions énonciatives, largement représentée dans mon corpus, la tâche est plus ardue. Il me semble que la seule possibilité qui s'offre à l'analyste tient à l'identification au cas par cas de faisceaux d'indices discursifs susceptibles de constituer de bons candidats à l'expression de l'implication émotionnelle, sans pourtant juger de la véracité des émotions exprimées et, ensuite, vérifier les résultats avec ceux des catégories plus transparentes pour rendre compte de l'orientation émotionnelle des discours analysés. Enfin, le recours à des éléments du champ discursif, où se situent les discours analysés, constitue un garde-fou afin de préserver une certaine distance vis-à-vis de l'objet étudié et, par là-même, permet de mieux saisir les enjeux et les rapports de force entre les discours circulant sur cet objet à un moment donné.

Pour ces raisons, j'ai choisi de présenter les analyses à partir des cas les plus nombreux ainsi que les plus transparents du point de vue de leur interprétation, à savoir de la catégorie des émotions énoncées pour ensuite passer en revue les exemples d'émotions énonciatives qui représentent d'ailleurs un grand nombre de cas dans les lettres. Néanmoins, comme on le constatera, il est parfois difficile de traiter les deux catégories séparément: la plupart du temps elles se superposent dans les textes analysés.

5. Les émotions dans les lettres et leurs fonctions argumentatives

5.1. Les émotions énoncées

Plusieurs critères auraient pu être choisis pour établir des catégories de présentation des émotions énoncées (comme par exemple ceux qui sont proposés par Plantin (2012), à savoir le lieu psychologique, le type d'émotion, l'objet déclencheur de l'émotion, etc.), il me semble pourtant que l'ensemble des émotions énoncées dans les lettres s'adapte bien à un critère spatio-temporel. "Temporel" doit être ici compris non pas en lien avec les différentes temporalités de la guerre, qui d'ailleurs constituent un élément fondamental dans l'analyse des productions écrites des poilus (Horne 2005), mais plutôt par rapport au moment où l'émotion serait ressentie par les scripteurs. À côté du moment présent des tranchées, l'on pourra ainsi distinguer les émotions projetées dans un ailleurs idéal et, enfin, celles projetées dans un avenir plus ou moins proche.

5.1.1. Le présent des tranchées ou l'indicible des émotions

Les émotions auto-attribuées portant sur le moment présent et sur la vie dans les tranchées, rendent compte d'une orientation plutôt dysphorique, où les émotions inscrites en discours non seulement sont négatives, mais aussi de forte intensité (Plantin 2012). L'intensité de l'émotion peut en effet être supportée, voire accrue, par la mise en discours de l'indicibilité de l'intensité de l'émotion (6)

- (6) J'étais angoissé à tel point que je ne saurais te dire (Marquand Albert, à ses parents, le 28/05/1915, p. 49)

ou du caractère incommunicable de l''objet' déclencheur de la même émotion (7), (8), (9):

- (7) Tu ne peux pas te faire idée, ma chère, combien nous sommes malheureux; donc pourtant je n'ai pas trop l'habitude de me plaindre, mais ce coup-ci j'y suis obligé car c'est une chose au-dessus de l'imagination, c'est à ne pas pouvoir dire (Gilles Joseph, à sa femme, le 03/05/1916, p. 93)
- (8) je ne veux pas m'étendre trop sur des faits que vous ne voudriez pas croire tout en étant bien véridiques, mais je vous dirai que c'est honteux de mener des hommes de la sorte, de les considérer comme des bêtes. (Sautoir Emile, soldat de 2nde classe, le 31/03/1916, p. 76)
- (9) Les Allemands reculent toujours, mais il est très difficile d'avancer. Dix mètres demandent des efforts désespérés. Tu ne peux te l'imaginer parce que tu ne sais pas ce que c'est et que tu n'as pas vu les tranchées. (Olivier Gaston, à son frère, le 20/12/1914, p. 263)

Ces trois derniers exemples paraissent fort intéressants en ce qui concerne leur mise en discours. Dans (7), en effet, le malheur n'est pas attribué au scripteur ou, du moins, non seulement: il est présenté comme une condition émotionnelle propre à un *nous* où l'allocutaire pourra facilement reconnaître la communauté des poilus. Il y a bien là un brouillage des plans énonciatifs: le *je* du reste du passage cède le pas à une dimension collective lorsqu'il s'agit d'énoncer l'état émotionnel et à une désinscription énonciative dans l'énoncé dénonçant l'écart entre l'imagination et la réalité par l'emploi de la construction présentative *c'est* (Rabatel 2000, 2001, 2004). S'il est vrai en effet que, comme le soutient Rabatel, ce type de construction participe de l'inscription en discours d'un consensus autour de l'objet des dires puisqu'elle suppose un dégageant du scripteur, dans cet exemple, elle permet de présenter le caractère inénarrable de l'expérience vécue comme une caractéristique intrinsèque à l'expérience elle-même. C'est ainsi que dans (8), un des subjectivèmes par excellence (Kerbrat-Orecchioni 2009 [1980]), comme c'est l'expression d'une émotion, est présenté comme un état de faits incontestable: le jugement sur les faits dont on ne sait rien sinon qu'ils ne sont pas racontables, apparaît en effet non seulement sans possibilité d'objections ("c'est honteux"), mais aussi partagé et partageable par l'allocutaire. À peu près le même effet est créé dans (9), où l'expression de l'implication émotionnelle passe par la mise en discours d'un adjectif affectif qualifiant l'objet déclencheur de l'émotion, les "efforts". L'énonciation sous forme adjectivale présente encore une fois le caractère émotionnel comme intrinsèque à l'objet qu'il qualifie.

L'on constate également que les situations provoquant ces émotions dysphoriques ne sont pas décrites de manière exhaustive, faute de mots pour le faire, comme le soulignent les scripteurs. Elles restent plutôt vagues, annoncées et au destinataire est laissée la liberté de se figurer ce sur quoi leurs jugements et leurs sentiments dysphoriques portent. Le fait de demander à l'allocutaire d'inférer des actions et des situations à partir de l'orientation émotionnelle du/des scripteur(s) participe de la construction de la visée argumentative du discours: les images qu'on veut susciter pourront ainsi s'adapter aux différentes sensibilités, mais elles actualiseront toujours des émotions de type dysphorique.

Les quelques émotions euphoriques énoncées repérées dans le corpus sont plus difficiles à interpréter, comme le commentaire suivant paraît le suggérer:

- (10) Je suis content et si je te dis content, je ne mens pas (Olivier Gaston, à sa femme, le 11/11/1914, p. 191)

Suite à l'énoncé d'émotion, le scripteur revient sur ses propres mots par le biais d'une glose métadiscursive (Authier-Revuz 1995) afin d'insister sur la véridicité de son propos. L'absence de l'autre moitié du "dialogue épistolaire" (Jaubert 2005) ne permet pas de comprendre si cette glose constitue une réponse à une remarque faite par sa femme ou s'il s'agit d'une précision qu'il apporte de façon préventive, ce qui ferait supposer que sous la plume d'autres poilus l'expression de la joie ne soit pas toujours sincère. Cela dit, dans les deux cas, l'expression de l'implication emotive est du moins ambiguë puisque soit quelqu'un a mis en doute la possibilité d'éprouver une émotion pareille dans ce contexte soit cette émotion est souvent énoncée par les scripteurs sans qu'ils l'éprouvent vraiment, dans le but sans doute de rassurer leurs proches.

Sur ce fond, s'enchaîne ce qu'on peut appeler l'émotion patriotique, qui met en jeu le degré d'adhésion des soldats aux valeurs et aux principes de la guerre relayés par le discours officiel et de la mobilisation.⁷

- (11) Je vous ai aimé de tout cœur, de toutes forces. Peut-être aurais-je souffert plus tard, et je m'en vais pour la plus belle des causes: pour qu'en France on ait encore le droit d'aimer. [...] je m'en vais encore heureux puisque j'ai permis aux autres de l'être. (Achalme Henri, aspirant, à sa famille le 16 juin 1915, p. 17)
- (12) Ce soir, ma bien-aimée je ne puis trouver des mots pour te dire ma souffrance, tout me serait préférable à ma position, mais comme Dieu sur la Croix je boirai jusqu'à la lie le calice de douleur. (Blanchard Jean, soldat d'infanterie, à sa femme, le 3 décembre 1914, p. 84)
- (13) Il m'est impossible de vous exprimer ma grande satisfaction de servir la Patrie. Je suis heureux de faire mon devoir... (De Mahy Imhaus André, sergent, à ses parents, le 29/09/1915, p. 208)
- (14) Je suis la voie que le devoir m'a tracée. Je la suis volontiers et sans regret, fortifiant au contraire cette volonté qui nous est si souvent nécessaire... Je ne regrette rien, non rien, quelque pénible que soit ma vie parfois. (De Losme Marcel, sergent, à ses parents le 14 octobre 1916, p. 202-203)

Dans ces commentaires, empreints de patriotisme, l'émotion individuelle est mise de côté pour servir la cause nationale. Au niveau interdiscursif, l'on y reconnaît d'ailleurs certaines thématiques propres du discours de la propagande: le sens du devoir pour la sauvegarde de la patrie, la dimension du sacrifice pour permettre au reste de la population de continuer à vivre tranquillement et l'encadrement des actions des combattants dans la sphère du divin. Les scripteurs semblent par là, plus ou moins consciemment, s'approprier un discours déjà dit, avant et ailleurs, et qui sera qualifié par la plupart des soldats comme 'bourrage de crânes'.

À côté de ces quelques cas de patriotisme exacerbé, un bon nombre d'émotions euphoriques est lié à la réception d'une lettre, à des objets envoyés avec elles ou, tout simplement, à la vue d'un paysage particulièrement beau. Ces 'objets' sont chargés de fortes connotations positives et par là considérés comme capables réorienter la dysphorie vers des états d'âme euphoriques:

- (15) J'ai sur moi vos deux photographies! Elles me sont arrivées ce matin et ont rempli mon cœur de joie et mes yeux de larmes. (Anonyme, p. 139-140)
- (16) Je viens de regarder encore vos photographies et de les embrasser, et maintenant je pars confiant et résolu. (Papillon Marcel, le 10 octobre 1914, p. 123)
- (17) Tenez, vos lettres, souvent: je les lis, je me sens causer avec vous, et je me sens retrouver ma vie normale – d'où joie – les rêves de même. L'imagination se représente

⁷ La question du consentement à la guerre fait encore aujourd'hui l'objet d'un débat parmi les historiens, à ce propos voir les textes de Cazals, Rousseau (2001) et de Audoine-Rouzeau, Becker (2000).

vivement les objets et jouit de cette représentation. Le matin où nous sommes allés couper des joncs – eh bien, j’ai eu un moment d’excellente humeur. Après deux terribles nuits-jours de tranchées, me trouver par un joli soleil de gelée sur la glace, près d’un ruisseau plein de cresson, je me trouvais heureux et les souvenirs qui me revenaient, au lieu de m’affliger, me donnaient confiance, il me sembla n’être plus ici. (Tanty Etienne, soldat d’infanterie, à sa femme, le 2 décembre 1914, p. 188)

Le fait même que ces objets, qui supposent tous la réactivation des liens avec leurs proches, permettraient aux scripteurs d’éprouver des émotions euphoriques constitue un indice fort que le présent des tranchées est considéré comme accablant.

5.1.2. *L’émotion projetée dans un futur plus ou moins lointain*

Dans de nombreux cas, ce retour n’est pas seulement souhaité, mais aussi imaginé et décrit dans les détails:

- (18) Te rappelles-tu nos premiers mois de mariage, les as-tu devant les yeux bien réels, biens grands ouverts comme lorsque nous y étions? Nous nous aimions, mignonne, immensément. J’aime me rappeler ces jours-là. Ce sont les plus beaux d’une vie! [...] Oublions les autres, tous, pour nous seuls: le bonheur est là et pas ailleurs. Le bonheur c’est l’union indélébile de nos âmes, de nos corps, de nos forces, de nous entiers et nous le voulons le bonheur n’est-ce pas, même dans la misère, même dans la douleur, même dans l’envie et la jalousie des autres, nous serons heureux, nous à deux, gosses, toujours gosses de cœur. [...] Quand la lettre sera lue je sais que tes yeux se porteront vers les miens et je lirai les mêmes mots que ton cœur contient pour moi, et tes yeux me diront: je t’aime. (Olivier Gaston, à sa femme, le 17 octobre 1914, pp. 138-139)
- (19) Les dures nécessités de l’existence nous imposent ce triste moment; soyons convaincu, cependant, que bientôt tous réunis, de notre franc sourire, nous ferons oublier à tous et à nous-mêmes ces mauvais passages. [...] Ayons confiance qu’un jour proche nous retrouvera tous joyeusement réunis et que si nous avons raté nos fêtes de famille cette année, nous puissions faire celles du cœur et du bonheur de nous revoir. (Charles Adrien, Adjudant-chef, à son père le 24 juin 1915, p. 20)

Les exemples montrent que le bonheur est projeté dans un futur plus ou moins lointain qui s’oppose aux “dures nécessités” de “ce triste moment”, celui-ci étant représenté par la guerre et la vie dans les tranchées. Une antithèse se dessine alors dans ces commentaires, où l’opposition spatio-temporelle entre le moment de l’acte d’écriture et le futur heureux permet à l’allocutaire de reconnaître l’orientation dysphorique des émotions auto-attribuées dans le présent.

L’écriture devient par là un moyen de transcender les événements contingents pour permettre une rencontre future avec l’autre. Des soldats envisagent même le deuil de leurs proches sur leur cadavre et leur attribuent des émotions précises:

- (20) Pauvre agneau, tu me vois couché, les yeux clos, et c’est une épouvante. Et moi j’ai peur de mourir. Au lieu de chasser l’image, je m’y complais, car la suggestion est directe et constante, Au lieu de passer sur ton regard le bandeau ouaté de l’illusion, je trace sur ton front, dans ton idée, une croix rouge! Te voilà toute frissonnante, tes chères mains brûlantes, toute convulsive comme une fleur au vent, mon aimée! Hier un glas a tinté, tu t’es agitée, tes beaux bras se sont repliés sur moi comme sur un cadavre. Non je ne veux pas qu’il meure...! Je ne veux pas! Et moi j’étais cause de ton martyre. J’avais soufflé brusquement la petite lame à abat-jour vert intime et qui nous dorait d’extase à nous contempler, et tu te trouvais dans les ténèbres. Dans mes draps de mort, j’entendais ta plainte, et ton âme expirée. Tu m’avais pris et nous nous emportions, nous montions, là-haut, avec nos âmes, dans le ciel. Pourquoi t’ai-je dit cela? [...] Des champs livides des cieux funèbres s’allongent dans mes prunelles fixes et horrifiées [...]. (Drans Maurice, infanterie, à sa femme, le 17 mai 1917, pp. 80-81)

Au lieu de rejeter l'image de sa mort, ce soldat l'exorcise et en rend compte à travers le regard et même les mots de la femme aimée. Plusieurs éléments contribuent à créer un effet de réel qui rend la scène presque tangible, 'vraie' aux yeux du lecteur. D'abord, les emplois des temps verbaux étalant les différents passages de la vie à la mort: l'indicatif présent du départ prépare le décès du soldat, ce décès étant raconté à son tour à partir du point de vue de la femme, au passé composé. Sans être nommée, la mort survient donc rapidement et se manifeste par la mise en scène des mots désespérés de la femme. Rapporter littéralement les dires de la femme constitue ici un moyen pour rendre la scène décrite plus vraisemblable, pour lui attribuer avec plus de force des sentiments, tout en conférant au soldat le statut de protagoniste et de témoin de sa propre mort à la fois.

La séquence se termine à l'imparfait, à partir du point de vue du soldat qui, déjà mort, dans ses draps, contemple la femme souffrante et imagine le voyage dans l'au-delà avec elle. L'effet de réel est créé également par les verbes de perception à la première personne du singulier ("j'entendais ta plainte"); par de nombreux adjectifs qui supposent la présence d'un sujet percevant et ému, externe à l'objet qualifié mais faisant partie de la situation d'énonciation ("frissonnante", "mains brulantes", "convulsive"); par le présentatif *voilà* dont Riegel dit que la structure est employée plus fréquemment à l'oral, puisqu'elle "sert à désigner un référent dans la situation d'énonciation" (Riegel *et al.* 2009 [1994], p. 757) et qui présuppose donc la présence du scripteur et, enfin, par la description très détaillée de chaque instant de la scène envisagée. Le dernier énoncé, qui clôt la séquence, montre le "retour" du soldat à la réalité de la tranchée à travers la description laconique de l'horizon qui se déploie sous le regard du scripteur: le ciel, qui plus haut était le lieu où les deux amoureux auraient pu accéder à la plénitude de l'amour, devient maintenant 'funèbre', triste, gris, porteur des horreurs épouvantables de la guerre.

5.1.3. L'émotion projetée dans un ailleurs idéal

À côté de l'opposition temporelle, il est fréquent de trouver des cas de conceptualisation spatiale de l'antithèse bonheur, joie vs malheur, tristesse: le voyage mental apparaît dès lors la voie de fuite privilégiée des tranchées et, à l'instar d'un véritable retour, fournit au scripteur les moyens nécessaires pour faire face à l'irréalité de la guerre.

- (21) Parfois je rêve aussi, couchés sur les couteaux (sic) meusiens arides sous le ciel gris...je rêve, car dans les manœuvres actuelles on ne marche pas beaucoup, et alors c'est la vision, si vive qu'elle semble réelle, de vous tous dans les lieux que j'aime tant. Je vous voie (sic), en ce moment, tous réunis, faisant, le soir, la promenade de Lorges, alors qu'au-dessus des rochers gris la première étoile brille dans le ciel encore clair. Je vous voie (sic), plus tard, à la veillée, autour de la table de famille, plongés dans la lecture des journaux...j'entends l'appel de vos voix dans le jardin. Alors je me laisse bercer par des rêves de paix et de tendresse. (De Losme Marcel, sergent, à ses parents le 14 octobre 1916, p. 202-203)
- (22) Maintenant, ma chère Yvonne, tout ceci n'est que simple précaution et je pense être là pour t'aider dans cette tâche (sic) [s'occuper de l'éducation de leur enfant], mais enfin, comme je te l'ai dit, on ne sait pas ce qui peut arriver. En tout cas, nous partons tous de bon cœur et dans le ferme espoir de vaincre. Pour toi, ma chère Yvonne, saches (sic) bien que je t'ai toujours aimé (sic) et je t'aime toujours quoiqu'il arrive; et j'espère que, quand je reviendras (sic), tu ne me feras plus jamais le reproche. (Belaud Georges à sa femme, p. 31)

Ces exemples montrent que si les émotions euphoriques ne sont pas absentes, elles sont plutôt reléguées à des moments donnés, où les scripteurs se livrent à des rêveries à partir de la contemplation d'objets et de paysages qui leur permettent de sortir de leur triste

réalité et qui dessinent un portrait du poilu bien différent que celui que la presse diffuse. La vision critique de la guerre et des discours officiels sous-tendent des allusions dénonçant le décalage entre ces discours et les états d'âme que les scripteurs ressentent:

- (23) Je te le dis à toi seule, je ne suis plus le même soldat qu'avant. Qu'est-ce qui ne va pas? Peut-être le devineras-tu plus facilement que ne pourrais pas te le dire? (sic) Où est passé le patriotisme ardent, le grand enthousiasme de 14? Où que je tourne mes regards, je n'en vois plus de traces et je connais des gens parmi tous les grades, même les plus élevés. (Lutz Willi, soldat d'infanterie, à sa sœur, le 28/06/1916, p. 140)

5.2. Les émotions montrées

Bien que par rapport aux autres catégories présentées, les émotions montrées à partir d'états physiologiques soient moins représentées dans le corpus, elles permettent d'observer des cas intéressants d'emploi d'expressions imagées, qui puisent volontiers dans ce qu'on a appelé "argot des poilus". Comme il a déjà été constaté ailleurs (Vicari 2012), l'argot est presque absent des textes adressés aux civils et il semble plutôt réservé à la communication entre pairs. De manière générale, le recours aux mots argotiques, surtout si ce recours n'intervient que très rarement dans les textes, répond à une fonction plutôt expressive et constitue déjà en soi une forme de construction éthotique, tant il est vrai que "Si on nomme pour l'autre, en nommant, on donne également une image de soi: on se montre" (Moirand 2007, p. 36). Cela permettrait donc d'avancer l'hypothèse que son inscription sporadique dans les lettres répond à des fonctions précises ayant trait à l'inscription d'une image d'eux-mêmes toute particulière que les scripteurs véhiculent dans les lettres.

Parmi ces fonctions, l'expression de l'implication émotive constitue un cas intéressant en ce que tous les exemples de ce genre convergent vers la construction discursive d'un éthos du poilu qui ne s'en fait pas, insoucieux de son destin, résigné et qui, en même temps, est capable de rassurer ses proches.

- (24) Je ne me fais pas de bile; quand on remontera au feu, ne vous en faites pas non plus. (Marquand Albert, à sa femme, p. 72)
- (25) Ne vous faites pas de bile, je ne m'en fais guère (Papillon Marcel, à ses parents, p. 29)
- (26) Heureusement que je suis cuirassé, avec une forte dose de je-m'en-foutisme! Rien de neuf ni d'intéressant. (Marquand Albert, à sa femme, p. 142)
- (27) Ce sont eux qui font tout le travail et moi je n'en fous pas la rame. (Marquand Albert, à sa femme, p. 208)

D'après ces commentaires, où l'implication émotive est exprimée par la mise en discours de mots ou expressions argotiques, l'argot se configurerait comme le moyen discursif privilégié pour exorciser la crainte de la mort et présenter la monotonie de la vie des tranchées à la fois.

5.3. Les émotions énonciatives

L'expression de l'implication émotive, comme je l'ai rappelé plus haut, peut se passer de l'énonciation directe d'une émotion et peut être inscrite en discours par d'autres moyens discursifs qui sont variables d'un corpus à l'autre. Je me limiterai dans les lignes suivantes à présenter quelques procédés qui permettent aux soldats d'exprimer leurs émotions et d'inscrire en discours une visée critique de la guerre:

- (28) Tu vas croire que j'exagère, non. C'est encore en dessous de la vérité. On se demande

comment il se peut que l'on laisse se produire de pareilles choses. Je ne devrais peut-être pas décrire ces atrocités, mais il faut qu'on sache, on ignore la vérité trop brutale. (Pigeard René, caporal, à son père, le 27/08/1916, p. 54)

Dans ces quelques lignes très denses l'on retrouve différents procédés aptes à susciter plus ou moins directement des émotions dysphoriques auprès de l'allocutaire sans pourtant les nommer de manière explicite: la dénonciation du décalage entre ce qu'on peut dire et la réalité des faits, la non coïncidence des discours officiels avec la vérité, et, enfin, l'emploi des deux syntagmes "pareilles choses" et "ces atrocités" qui renvoient à des faits trop brutaux et laissent au destinataire la liberté d'imaginer des conditions de vie funestes. L'emploi d'une désinscription énonciative, diffuse malgré la présence du lexème "atrocités", confère à ces propos une dimension universelle, partageable, à laquelle le destinataire ne peut qu'adhérer.

L'expression des émotions énonciatives s'appuie en effet volontiers sur la mise en discours de situations tragiques, extrêmes, présentant des conditions inhumaines auxquelles les scripteurs peuvent renvoyer par des allusions, comme dans les deux exemples suivants:

- (29) Celui qui n'y a pas été ne peut pas se faire une idée de ce que c'est qu'être si longtemps debout et autant dire sans dormir, sous la pluie, le vent, le froid. (Olivier Gaston, à sa femme, le 22/12/1914, p. 268)
- (30) Depuis juillet nous nous sommes séparés; et tandis que, grâce à l'héroïsme de nos troupes, vous pouvez continuer vos études dans la quiétude d'une ville préservée de l'invasion, je vis, pour ma part, au milieu d'horreurs inimaginables. (Boulle Henri, adjudant, instituteur, à ses enfants, le 31 décembre 1914, p. 44)

ou qui peuvent être décrites (31), jusque dans les moindres détails (32):

- (31) Dans cette lettre, je ne peux vous raconter qu'une toute petite partie de tout ce que j'ai vu, car je ne peux vous décrire tout le malheur, tous les ravages et la famine dont sont victimes les jeunes enfants et les femmes que nous avons rencontrés. (sic) (Wittefeld Ernst, grenadier, à ses parents et à sa femme, le 31/10/1914, p. 47)
- (32) Depuis que nous sommes ici, nous côtoyons la mort: les cadavres encombrant les boyaux, les anciennes tranchées boches retournées par notre artillerie d'où s'exhale une odeur de cadavres en décomposition, les blessés râlent dans la plaine, demandant à boire ou appelant à leur secours leur mère ou leur femme, le tout couvert par les obus qui éclatent de tous côtés et les balles qui sifflent à nos oreilles: voilà le spectacle qui s'ouvre à nos yeux. (Ravinet Charles, infanterie, à ses parents, le 22 juin 1914, p. 253-254)

Si dans (31) la charge émotive se limite à certains choix lexicaux ("malheur", "ravages", "famine") et à la mise en discours des catégories d'individus subissant ce qu'on peut considérer à bon escient comme des tortures ("jeunes enfants", "femmes"), dans (32) les indices sont très nombreux et orientent de manière nette le lecteur vers une condamnation sans appel de la guerre. Dans la description des tranchées, on remarque, en effet, la présence de sensations visuelles et olfactives qui permettent à l'allocutaire de voir le même 'spectacle' et de sentir les mêmes odeurs de la communauté des poilus ("nous côtoyons", "notre artillerie", "nos oreilles", "nos yeux"). Cela est confirmé, à la fin de la séquence, par l'emploi du présentatif *voilà*, qui montre le théâtre guerrier.

6. Perspectives et remarques conclusives

Les scripteurs s'appuient sur les émotions non seulement dans le but de reconfigurer leur éthos préalable, mais aussi pour inscrire en discours une communion de sentiments, d'états d'âme face à des réalités considérées comme inénarrables.

En particulier, les scripteurs insistent sur le partage de leurs émotions et pour ce faire, ils recourent à des stratégies discursives qui mettent l'accent sur la prétendue universalité des émotions attribuées soit à eux-mêmes soit à la communauté entière des poilus.

Parmi ces stratégies (emploi de la désinscription énonciative ou d'une voix groupale, descriptions de situations fortement dysphoriques, dénonciation du discours officiel et mise en discours de l'impossibilité des dire), celle de la réduction d'une distance mériterait de faire l'objet d'une étude plus systématique en ce qu'elle pourrait mettre en lumière une caractéristique de l'expression des émotions propre à l'hyper-genre épistolaire (Siess, Hutin 2005).

En effet, dans la tentative de se détacher de leur éthos préalable, les scripteurs 'forcent' les perceptions de leurs destinataires à travers plusieurs moyens discursifs: emploi de verbes de perception au présent de l'indicatif, constructions déictiques et présentatives incluant, bien qu'idéalement, le destinataire dans la situation d'énonciation et mise en discours de dialogues fictifs.

Il serait donc intéressant de creuser davantage les relations entre l'expression de l'implication émotive et la gestion des rapports de place à l'intérieur d'un échange épistolaire surtout là où, et c'est bien le cas des lettres des poilus, les attentes et les souhaits exprimés à l'écrit, à distance, pendant les années de guerre, autour du retour en famille, avec leurs proches, sont déçus une fois que la guerre se termine et qu'ils rentrent chez eux.

Note biographique: Stefano Vicari est enseignant-chercheur en linguistique française à l'université de Gênes depuis 2016. Docteur en sciences du langage aux universités de Brescia et de Paris XIII, ses intérêts de recherche se situent dans les cadres de l'analyse du discours, de la socioterminologie et de la didactique du FLE avec les nouvelles technologies. Il est membre du groupe de recherche international 'Corpus 14' (dirigé par Agnès Steuckardt, Université de Montpellier) sur les lettres des soldats de la première guerre mondiale.

Adresse électronique: stefano.vicari@unige.it

Références bibliographiques

- Amossy R. 2008, *Dimension rationnelle et dimension affective de l'ethos*, in Rinn M. (ed.), *Emotions et discours: l'usage des passions dans la langue*, PUR, Rennes, pp. 113-126.
- Amossy R. 2010 [2000], *L'argumentation dans le discours*, Armand Colin, Paris.
- Audoine-Rouzeau S. et Becker A. 2000, *14-18: retrouver la guerre*, Gallimard, Paris.
- Authier-Revuz J. 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, 2 t. Larousse, Paris.
- Cazals R. et Rousseau F. 2001, *14-18, le cri d'une génération*, Privat, Toulouse.
- Charaudeau P. 2000, *Une problématisation discursive de l'émotion*, in Plantin C., Doury M., Traverso V. (eds.), *Les émotions dans les interactions*, PUL, Lyon, pp. 125-155.
- Charron J.-M. 2005, *La presse quotidienne*, Éd. La Découverte, Paris.
- Cosnier J. 1994, *Psychologie des émotions et des sentiments*, Retz-Nathan, Paris.
- Dalbin S. 2007, *Visions croisées franco-allemandes de la Première Guerre mondiale. Etude de deux quotidiens: la Metzger Zeitung et L'Est Républicain*, Peter Lang, Berne.
- Eggs E. 2008, *Le pathos dans le discours – exclamation, reproche, ironie*, in Rinn M. (ed.), *Emotions et discours: l'usage des passions dans la langue*, PUR, Rennes, pp. 291-320.
- Forcade O. 2005, *Voir et dire la guerre à l'heure de la censure (France, 1914-1918)*, in "Le Temps des médias", 4, pp. 50-62.
- Gibelli A. 2007 [1998], *L'officina della guerra La Grande Guerra e le trasformazioni del mondo mentale*, Bollati Boringhieri, Torino.
- Jaubert A. 2005, *Dialogisme et interaction épistolaire*, in Bres J. (ed.), *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, De Boeck Université, Bruxelles, pp. 215-230.
- Kerbrat-Orecchioni C. 2009 [1980], *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, 4^{ème} Édition, Armand Colin, Paris.
- Kerbrat-Orecchioni C. 2000, *Quelle place pour les émotions dans la linguistique du xxe siècle? Remarques et aperçus*, in Plantin C., Doury M. et Traverso V. (eds.), *Les émotions dans les interactions*, PUL, Lyon, pp. 33-74.
- Horne, J. 2005. *Entre expérience et mémoire: les soldats français de la grande guerre*, in "Annales. Histoire, Sciences sociales" 5, pp. 903-919.
- Maingueneau D. et Charaudeau P. 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, Paris.
- Micheli R. 2010, *L'émotion argumentée. L'abolition de la peine de mort dans le débat parlementaire français*, Cerf, Paris.
- Moirand S. 2007, *Le discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*, Presses Universitaires de France, Paris.
- Plantin C. 1998, *Les raisons des émotions*, in Bondi M. (ed.), *Forms of Argumentative Discourse*, Clueb, Bologna, pp. 3-50.
- Plantin C. 2011, *Les bonnes raisons des émotions. Principes et méthode pour l'étude du discours émotionné*, Peter Lang, Berne.
- Plantin C. 2012, *Les séquences discursives émotionnées: définition et application à des données tirées de la base CLAPI*, in *Actes du III Congrès Mondial de Linguistique française*, Lyon, <http://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/abs/2012/01/contents/contents.html> (15.06.2017).
- Plantin C., Doury M. et Traverso V. (eds.) 2000, *Les émotions dans les interactions*, PUL, Lyon.
- Rabatel A. 2000, *Valeurs représentative et énonciative du "présentatif" c'est et marquage du point de vue*, in "Langue française" 128, pp. 52-74.
- Rabatel A. 2001, *Valeurs énonciative et représentative des "présentatif" c'est, il y a, voici/voilà: effet point de vue et argumentativité indirecte du récit*, in "Revue de Sémantique et Pragmatique" 9, pp. 111-144.
- Rabatel A. 2004, *L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques*, in "Langages" 156, pp. 3-17.
- Riegel M., Pellat J.-C. et Rioul R. 2009 [1994], *Grammaire méthodique du français*, Puf, Paris.
- Roynette O. 2010, *Les mots des tranchées. L'invention d'une langue de guerre 1914-1918*, Armand Colin, Paris.
- Siess J. et Hutin S. 2005, *Présentation*, in "Semen" 20.
- Vicari S. 2012, *L'éthos "poilu" dans les lettres des soldats de la Grande Guerre: hétérogénéités énonciatives et stratégies discursives*, in *Actes du CMLF (Congrès Mondial de Linguistique française)*, Lyon, <http://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/abs/2012/01/contents/contents.html> (15.06.2017).

- Vicari S. 2014, *Vous allez dire que ma lettre n'est pas encourageante. Que voulez-vous, je suis franc et j'ai tenu à vous dire tout cela...Ou comment les poilus réduisent la "distance" dans leurs lettres*, in *Actes du CMLF (Congrès Mondial de Linguistique française)*, Berlin, <http://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/abs/2014/05/contents/contents.html> (15.06.2017).
- Vidal-Naquet C. 2009, *Imaginer le retour. L'anticipation des retrouvailles chez les couples pendant la Grande Guerre*, in Cabanes B. (ed.), *Retour à l'intime au sortir de la guerre*, Tallandier, Paris, pp. 215-228.

Corpus

- Benard H. 1999, *De la mort, de la boue, du sang. Lettres de guerre d'un fantassin de 14-18*, Jacques Grancher, Paris.
- Foch M. (ed.) 1922, *La dernière lettre écrite par des soldats français tombés au champ d'honneur 1914-1918*, Flammarion, Paris.
- Gueno J.-P. (ed.) 1998, *Paroles de Poilus Lettres et carnets du front de 1914 - 1918*, Librio, Paris.
- Marquand A. 2011, *Et le temps, à nous, est compté: Lettres de guerre (1914-1919)*, C'est-à-dire éditions, Forcalquier.
- Olivier G. 2008, *Afin de ne jamais oublier, Vie et mort d'un poilu héroïquement ordinaire, Gaston Olivier, soldat au 274e RI*, Editions Anovi, Le Chauffour.
- Papillon L. 2003, *"Si je reviens comme je l'espère". Lettres du Front et de l'Arrière. 1914-1918*, Grasset, Paris.
- Pensuet M. 2010, *Écrit du front, Lettres de Maurice Pensuet, 1915-1917*, Tallandier, Paris.
- Tanty E. 2002, *Les violettes des tranchées, Lettres d'un Poilu qui n'aimait pas la guerre*, Editions Italiques, Paris.